

PAR COURRIEL

Le 3 juin 2020

M. Tom Lukiwski
Président
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO)
oggo@parl.gc.ca

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier d'avoir invité le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) à contribuer au travail de votre Comité. J'espère que notre perspective et nos recommandations seront utiles aux membres du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires en cette période sans précédent.

Je vous écris pour faire suite aux questions de députées et députés auxquelles je n'ai pas eu le temps de répondre lors de la séance du 22 mai dernier.

Sincères salutations,



Jan Simpson
Présidente nationale
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Question 1

Je sais que le STTP représente aussi des messagers, des conducteurs, des mécaniciens de véhicules et des travailleurs d'entrepôt pour d'autres entreprises du secteur privé, et pas seulement pour Postes Canada. Pouvez-vous nous parler un peu des mesures de sécurité qui ont été instaurées pour ces employés et les comparer à celles adoptées pour les employés de Postes Canada et de Purolator?

Notre démarche en tant que syndicat est de veiller à ce que les employeurs respectent les directives des agences de santé publique et qu'ils fassent participer les travailleuses et travailleurs aux prises de décisions relatives aux questions de santé et de sécurité.

Comme vous pouvez l'imaginer, compte tenu de la diversité des lieux de travail de nos membres, les directives de santé publique ne sont pas appliquées partout de manière uniforme. Toutefois, nous défendons les droits de tous nos membres avec la même vigueur et veillons à ce qu'ils aient un lieu de travail sécuritaire, peu importe qu'ils travaillent à Postes Canada ou ailleurs.

Nos membres sont aux premières lignes et ils savent ce qui convient en matière de sécurité. Nous devons les écouter.

Question 2

Le 5 mai dernier, un article a été publié selon lequel Amazon n'a pas informé ses employés de son entrepôt de Brampton qu'un cas de COVID-19 avait été déclaré parmi eux. J'aimerais savoir si les employés de Postes Canada ont des contacts directs avec ceux des entrepôts d'Amazon. Si oui, quelles sont les mesures de sécurité mises en place pour assurer que personne ne soit contaminé?

Les rapports récents sur les mesures prises par Amazon face à la pandémie sont inquiétants. Dès que quelqu'un obtient un résultat positif d'infection à la COVID-19, l'entreprise devrait en aviser les personnes qui travaillent dans le même établissement et effectuer un suivi approprié afin d'informer ceux et celles qui auraient possiblement été en contact avec la personne infectée.

Nous sommes déçus que le gouvernement ait accordé ce contrat à Amazon bien qu'il était au courant de la très mauvaise réputation de cette entreprise quant au traitement de ses travailleuses et travailleurs.

Nos membres qui travaillent à Postes Canada ont des interactions physiques avec des travailleuses et travailleurs d'Amazon lorsque des camions viennent livrer des colis à nos établissements. Par conséquent, il est essentiel que les directives en matière de santé et de sécurité soient respectées par toute entreprise ayant des interactions physiques avec nos membres.

Tous les principes de santé et de sécurité pour les travailleuses et travailleurs devraient s'appliquer à l'ensemble des lieux de travail, peu importe la province ou le territoire, et les gouvernements doivent les appliquer.

Question 3

Selon Ernst & Young, le modèle actuel de Postes Canada n'est pas viable à long terme, sans une augmentation des revenus ou une diminution des coûts. D'ici à 2026, il y aurait des pertes annuelles de l'ordre de plus de 700 millions de dollars. Je sais que votre syndicat a fait, au gouvernement, plusieurs suggestions concernant les revenus et les services offerts par Postes Canada. Est-ce que vous pensez que ces suggestions-là peuvent réellement faire en sorte qu'on ait des services de meilleure qualité, plus rapide et à des coûts moindres?

Notre syndicat est bien conscient des changements qu'ont subis les services postaux, au pays et à l'étranger, au cours des dernières années. L'utilisation moins importante de la poste-lettres est bien documentée, de même que la hausse des volumes de colis.

Compte tenu de ce contexte, nous essayons depuis des années de convaincre Postes Canada de la nécessité de diversifier ses sources de revenus en offrant davantage de services aux collectivités.

Notre vision est incarnée par l'initiative *Vers des collectivités durables*, qui propose une série de services et de projets qui permettraient d'assurer la viabilité de Postes Canada et d'offrir de meilleurs services à la population.

Comme le font plus de 60 autres administrations postales ailleurs dans le monde, Postes Canada pourrait offrir des services bancaires, ce qui bénéficierait notamment aux millions de personnes au Canada qui sont mal desservies par les banques et les caisses d'épargne et de crédit. Postes Canada pourrait également offrir d'autres services, entre autres, un programme de vigilance auprès des personnes âgées. Imaginez à quel point un tel service pourrait être utile en cette période de pandémie.

Nous proposons aussi d'offrir des services Internet à large bande, surtout dans les régions éloignées et nordiques du pays. L'électrification du parc de véhicules de Postes Canada et l'installation de bornes de recharge aux bureaux de poste contribueront à accroître les revenus du service postal et aideront grandement à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Alors que le gouvernement envisage de relancer l'économie, nous devons bâtir une société meilleure et plus forte. En tant que service public vital doté d'une infrastructure présente dans chaque collectivité, Postes Canada peut jouer un rôle clé à cet égard.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre vision de l'avenir, consultez le site www.collectivitésdurables.ca.

Question 4

Savez-vous quelle proportion de Canadiens bénéficient toujours de la livraison du courrier à domicile, ou pourriez-vous nous la communiquer?

Des statistiques sont compilées sur le nombre d'adresses desservies, et non sur le nombre de Canadiennes et Canadiens.

Selon le rapport annuel de 2019 de Postes Canada, 26 % des adresses bénéficient du service de livraison à domicile, et un autre 27 % reçoivent leur courrier à un point centralisé, par exemple à l'entrée de leur immeuble à appartements.

Le reste des adresses (47 %) reçoivent leur courrier à des boîtes postales communautaires (33 %), dans des cases postales situées dans des établissements postaux (10 %) ou dans des boîtes aux lettres rurales (4 %).

/bk sepb 225 gl/scfp1979